

CITE ADMINISTRATIVE REFFYE
10 rue Amiral Courbet - 65000 TARBES

REGISTRE D'ACCESSIBILITE
mise à jour 29/12/2017



RENSEIGNEMENT SUR L'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale :	Cité Administrative Reffye
Adresse :	10 Rue Amiral Courbet
Code postal / Ville :	65013 TARBES
Téléphone :	05 62 44 59 60 e-mail régisseur : anthony.barthe@dgfip.finances.gouv.fr
Nom du représentant de la personne morale :	Mme Béatrice LAGARDE Préfète des Hautes-Pyrénées
Siret :	17 650 001 500 019
Activité :	Administration
L'établissement fait-il partie de la 5ème catégorie :	NON
Effectif de l'ERP :	Personnel : 175 Public : 2000/an environ
L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) :	OUI
Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) a été établi :	NON
Si oui à quelle date :	
Existe-t'il un registre de sécurité :	OUI

Ce bâtiment de l'État fait l'objet d'un AD'AP régional reçu le 25/09/2015 et validé le 29/12/2015.

Il couvre la période 2016 – 2020.

LISTE DES SERVICES DE L'ETAT

DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine)

METEO FRANCE

DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)

TTAE (Trésorerie Tarbes Adour Echez)

DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations)

- PSE (Politique sociale de l'Etat)
- JSVA (Jeunesse, Sports et Vie Associative)
- CM-CR (Comité Médical et Commissions de Réforme)
- MDFE (Mission aux Droits des Femmes et à l'Egalité)
- CRF (Consommation et Répression des Fraudes)
- SPAE (Service Santé, Protection Animales et Environnement)
- SSA (Sécurité Sanitaire de l'Alimentation)

GDS65 APLMA (Groupement de Défense Sanitaire 65 - Association Pyrénéenne de Lutte contre les Maladies Animales)

GIP CRPGE (Groupement d'Intérêt Public - Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la gestion de l'Espace)

SIDSIC (Service Interministériel Départemental des Systèmes d'Information et de Communication)

SIGNALÉTIQUE

Signalétique indiquant les changements de direction et les accès

Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton

Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)

Typographie de couleur contrastée selon le type de support

Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise en place de la signalétique complète sur le site	29 500,00 €	2015
Miroir sur voie de circulation (côté Météo France)	120,00 €	2017

ÉCLAIRAGE

Cheminement extérieur 20 lux
Circulation piéton / voiture 50 lux
Circulation intérieure 100 lux
Escalier et équipement 150 lux
Poste ou banque d'accueil 200 lux

CONFORME

OUI

NON X

PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Remise à niveau de l'éclairage extérieur		2018

CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1,20 m (tolérance 0,90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie $\geq 0,15$ m
- Dévers sur les cheminements \leq à 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Bande de guidage au sol (entrée portillon dans l'enceinte de la cité jusqu'à l'entrée « Accueil Général »)	6 000,00 €	2015
Repositionnement de la boîte aux lettres extérieure pour la rendre accessible aux PMR	180,00 €	2016
Mise en place d'un interphone aux normes AD'AP au portillon d'accès côté Rue Amiral COURBET	3 700,00 €	2017
Mise à niveau du sol pour supprimer les flaques d'eau aux entrées		2018

PARKING

En cas de place de parking, 2% du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée)

Place localisées à proximité de l'entrée

Largeur 3,30 m

Marquage au sol + Signalétique verticale

Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

	Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise en place de signalisation routière (parking PMR et sens de circulation)		1 740,00 €	2014
Marquage de nouveaux emplacements PMR avec panneaux de signalisation		1 060,00 €	2017

PORTE ET PORTAIL ADAPTES

Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
Espaces de manœuvre devant et derrière (1,70 m - 2,20 m)
Largeur de passage utile d'un battant 0,77 m à minima (obligatoire 0,83 m chambres adaptées)
Hauteur de poignée (0,90 m et 1,30m)
Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise en place d'un automatisme pour le portillon	1 852,43 €	2016
Modification câblage pour visiophone UDAP	749,88 €	2016
Mise en place d'un visiophone AD AP à la porte accès UDAP	1 362,00 €	2016

ASCENSEUR

Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40

Largeur de passage de porte 0,80 cm

Dimension minimale de la cabine 1,10 m x 1,40 m

Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0,90m x 1,40m

Charge minimale supportée \geq 300 kg

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise aux normes de l'ascenseur	4 200,00 €	2016

ESCALIER > 3 MARCHES

BEV (Bande d'Éveil à la vigilance) en haut de chaque escalier entre 0,28 et 0,50m de la première marche
Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0,80 m à 1,00m)
Hauteur de marche < 0,17 m
Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
Largeur de giron \geq 28 cm

CONFORME

OUI X NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise aux normes de l'escalier central (Sols avec plaque sensible, bande réfléchissante à chaque volée, pose de nez de marche)	5 118,00 €	2016
Mise aux normes de l'escalier central (Rampe)	2 100,00 €	2016
Mise aux normes des escaliers Est et Ouest (Sols avec plaque sensible, bande réfléchissante à chaque volée, pose de nez de marche)	10 300,80 €	2017
Mise aux normes de l'escalier Est et Ouest (Rampe)	3 780,00 €	2017
Mise en peinture des trois rampes des escaliers	933,25 €	2017

PLAN INCLINE RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
Dévers \leq à 3 %

CONFORME

OUI

NON

PAS CONCERNE X

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

DISPOSITIF DE COMMANDE

Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
Hauteur entre 0,90 m et 1,30 m
Espace d'usage 0,80 m x 1,30 m
Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

CONFORME

OUI

NON

PAS CONCERNE X

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

BANQUE D'ACCUEIL

Utilisable en position debout ou assise
Configurer pour une communication visuelle
Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
Vide sous meuble (hauteur 70 cm, largeur 60 cm, profondeur 30 cm)
Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date

L'accueil se fait dans chaque service hébergé

TOILETTES

Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1,50 m), en dehors du débâtement de la porte
Espace d'usage ou de transfert (0,80 m x 1,30 m) en dehors du débâtement de la porte
Barre de maintien, hauteur comprise entre 0,80 m à 1,00 m
Axe de la lunette du WC distant entre 0,35 m à 0,40 m du mur latéral
Hauteur de cuvette entre 0,45 m 0,50m
Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0,85 m

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Mise aux normes des sanitaires pour personnes handicapées	13 468,31 €	2016
Mise en peinture des sanitaires pour personnes handicapées	3 177,17 €	2017

La cité dispose de 2 WC pour PMR à chaque étage et au RDC en cour d'estimation 2018

PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique.....)

CONFORME

OUI NON PAS CONCERNE

Nature de la réalisation	Coût TTC	Date
Information du personnel sur l'accueil des personnes		
Fiche Bien accueillir les personnes handicapées		

Tableau récapitulatif des mises en conformité au titre de l'AD'AP régional

Travaux	2016	2017	2018	2019	2020
Miroir sur voie de circulation (côté Météo France)		120,00 €			
Repositionnement de la boîte aux lettres extérieure pour la rendre accessible aux PMR	180,00 €				
Mise en place d'un interphone aux normes AD'AP au portillon d'accès côté Rue Amiral COURBET		3 700,00 €			
Marquage de nouveaux emplacements PMR avec panneaux de signalisation		1 060,00 €			
Mise en place d'un automatisme pour le portillon	1 852,43 €				
Modification câblage pour visiophone UDAP	749,88 €				
Mise en place d'un visiophone AD AP à la porte accès UDAP	1 362,00 €				
Mise aux normes de l'ascenseur	4 200,00 €				
Mise aux normes de l'escalier central (Sols avec plaque sensible, bande réfléchissante à chaque volée, pose de nez de marche)	5 118,00 €				
Mise aux normes de l'escalier central (Rampe)	2 100,00 €				
Mise aux normes des escaliers Est et Ouest (Sols avec plaque sensible, bande réfléchissante à chaque volée, pose de nez de marche)		10 300,80 €			
Mise aux normes de l'escalier Est et Ouest (Rampe)		3 780,00 €			
Mise en peinture des trois rampes des escaliers		933,25 €			
Mise aux normes des sanitaires pour personnes handicapées	13 468,31 €				
Mise en peinture des sanitaires pour personnes handicapées		3 177,17 €			

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

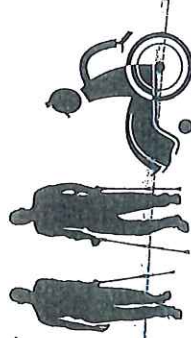
Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.



IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

- #### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
- ➔ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
 - ➔ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
 - ➔ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
 - ➔ Le repérage dans le temps et l'espace ;
 - ➔ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ➔ Un stress important ;
- ➔ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ➔ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDCF, CFPSSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception - Réalisation : MEEM-WLHD/SG/SPSS/ATLZ/Benoit Cudeiou